

2 Politique

Après le lancement de l'opération de révision de la liste électorale

Le PDG exhorte ses militants et sympathisants à se faire enrôler

E. L.

Libreville/Gabon

PAR le biais d'Estelle-Flore Angangou, une de ses porte-parole, le Parti démocratique gabonais (PDG) a appelé, vendredi 15 juin dernier, l'ensemble des militants et sympathisants du PDG à aller massivement se faire enrôler, après le lancement de l'opération de révision de la liste électorale sur toute l'étendue du territoire national. Notamment les

"jeunes camarades ayant 18 ans révolus en 2018, tous ceux qui ne se sont jamais fait inscrire et les camarades désireux de changer de lieux de vote ou de résidence".

À ses yeux, leur mobilisation est d'autant plus nécessaire qu'au finish, il s'agira de donner une "majorité forte et stable au distingué camarade président, afin de lui permettre de mener l'œuvre de développement de notre pays qu'il a amorcée depuis son accession à la magistrature suprême". Estelle-Flore Angangou, par ailleurs

conseiller du président du PDG, a exhorté les uns et les autres à ne pas s'abstenir. D'autant que, selon elle, en agissant de la sorte, ils briseraient "le lien de citoyenneté, qui constitue le socle de notre vivre-ensemble".

Abordant le volet du fonctionnement du Parti démocratique gabonais, elle a annoncé la poursuite, à l'échelle nationale, de "la réédification des structures de base". Cette opération, a-t-elle laissé entendre, consiste à revivifier les sections, comités et fédérations, en tenant compte du



La porte-parole du PDG, Estelle-Flore Angangou, appelant les militants à se faire enrôler.

concept de "la Régénération et la Revitalisation (2R), conformément à la volonté du distingué camarade président". Non sans indiquer que cette réédification est consécutive à l'organisation, il y a quelque temps, au siège de leur formation politique, des plates-formes relatives aux nouvelles méthodes de travail des membres du Comité central, du Conseil national et du Bureau politique, dans l'optique du renforcement de leurs capacités managériales, au plan théorique et pratique.

Chantal Mebaley sensibilise ses troupes



La SGA 4 de l'UFPDG échangeant avec les membres des groupes socio-culturels...



... sur l'importance de prendre part à la révision de la liste électorale.

R.H.A

Libreville/Gabon

LA secrétaire générale adjointe 4, en charge de l'Union des femmes du Parti démocratique gabonais (UFPDG), Chantal Mebaley, et son bureau national ont démarré, la semaine écoulée, à la mairie du 5e arrondissement de Libreville, une cam-

pagne de sensibilisation dans le cadre de l'opération de révision des listes électorales. Elle a mis à contribution, pour l'occasion, les groupes socio-culturels des neuf provinces du pays. Cette opération vise à impliquer les femmes de l'UFPDG dans cette vaste opération en vue des législatives à venir. Parmi les groupes mobilisés, ceux des provinces de

l'Estuaire, du Moyen-Ogooué, de la Nyanga, et du Woleu-Ntem. La campagne de sensibilisation de SGA 4 ainsi démarrée dans la capitale, devrait s'étendre dans l'arrière-pays. "Il n'est plus question pour les femmes de l'UFPDG de s'embarquer à tout-va avec les potentiels candidats qui seront investis par le parti et même d'autres hommes politiques. Le processus d'en-

rôlement doit désormais être encadré par les membres du bureau national de l'UFPDG via ses structures ou démembrements", a déclaré Chantal Mebaley. Ajoutant: "L'UFPDG doit soutenir tous les candidats qui seront investis par le parti. Cela devrait se faire avec une bonne organisation. Les potentiels candidats devront travailler avec les membres du bureau na-

tional afin que ses responsables puissent avoir une visibilité sur tous les déplacements des femmes". Une logique qui, selon elle, "permettrait de veiller sur le fichier des femmes dans tout le Gabon afin d'avoir un résultat qui pourra permettre au distingué camarade d'avoir une majorité à l'Assemblée".

La SGA 4 a par ailleurs rappelé aux femmes l'impé-

rieuse nécessité de s'inscrire sur les listes, afin de donner au "parti de masse" le maximum de chance d'obtenir des sièges à l'Assemblée nationale.

La campagne de sensibilisation des femmes va se poursuivre très prochainement dans l'Ogooué-Lolo, l'Ogooué-Ivindo, l'Ogooué-Maritime, la Ngounié, et le Haut-Ogooué.

Miroir du gouvernement

Les ménages abandonnés à leur triste sort ?

"Si vous voulez enterrer un problème, nommez une commission", disait Georges Clemenceau. Le gouvernement semble ne s'être pas départi de cette assertion de l'ancien homme d'État français, pour calmer la colère des représentants des syndicats des transporteurs terrestres et des consommateurs, à la suite de la hausse récente des prix du carburant et du gaz butane. Ces derniers, à défaut d'avoir obtenu un retour à la baisse des prix du carburant, se sont déclarés pleinement satisfaits d'avoir été intégrés, comme observateurs, à la commission nationale fixant les prix des produits pétroliers. Tout en se réjouissant de la mise sur pied prochaine d'une autre commission chargée, celle-là, "de travailler à des solutions périphériques qui pourraient être inté-

grées, afin d'améliorer les conditions professionnelles des différents transporteurs".

Autant dire que pour les nombreux ménages fortement ébranlés par les affres de la crise économique actuelle, cela ne change absolument rien au calvaire qu'ils endurent quotidiennement. Car on voit mal comment les membres des deux commissions précitées pourraient s'opposer à une énième augmentation des produits pétroliers, au cas où le cours du baril du pétrole renchérirait dans les jours à venir. Surtout que, depuis l'abandon du mécanisme de la péréquation, chez nous, toute hausse du cours du baril de pétrole entraîne de facto une augmentation des produits pétroliers. Ce, en application des dispositions du Décret du 21 mai

2015 et de l'Arrêté du 29 décembre 2017 déterminant les modalités de fixation des éléments de la structure des prix des produits pétroliers mis en consommation. Dans cette affaire, les ménages semblent abandonnés à leur triste sort. Ce qui est loin d'être le cas, apparemment, des représentants des organisations syndicales des transporteurs et des consommateurs. Quand on sait que, sous nos cieux, tout travail en commission s'accompagne toujours de rétribution en billets de banque, on peut aisément comprendre l'empressement avec lequel le président du Syndicat libre des transporteurs terrestres du Gabon (Syltteg), Jean-Robert Menie a appelé "à l'instauration rapide de la commission" (Lire à cet effet l'Union du 18 juin).

Côté gouvernement, tout porte à croire qu'on a réussi à se donner un peu d'air, en éloignant le spectre de la menace de grève brandie par les syndicalistes et autres défenseurs des droits des consommateurs. Scrutin législatif à venir oblige, il vaut mieux avoir un front social apaisé.

Comme quoi, il est difficile d'imaginer qu'après s'être accordés avec le ministre du Pétrole et des Hydrocarbures, Pascal Houangni Ambourou, sur "deux solutions à même d'impacter, sinon de mieux contrôler les fluctuations des prix du carburant", Jean-Robert Menie et ses camarades menacent à nouveau d'arrêter leurs activités. Sauf, ainsi que l'affirment certains observateurs, s'ils ont le sentiment que le gouvernement traîne le pied pour ériger ladite commission. "Une arme très

usitée par les syndicalistes gabonais", ajoutent ces sources.

Dans tous les cas, la préoccupation des ménages gabonais demeure la même : l'indexation des prix des produits pétroliers aux fluctuations des cours du baril du pétrole ne leur est-elle pas, à la longue, préjudiciable ? Du coup, voilà à l'épreuve des faits, tous ceux qui ont milité pour la suppression du mécanisme de la péréquation, au motif que les subventions de l'État profitaient aux ménages aisés et non aux plus pauvres. Pour preuve, à Tchibanga, chef-lieu de la province de la Nyanga, il faut déboursier actuellement pas moins de onze mille de nos francs, pour se procurer une bouteille de gaz butane chez les revendeurs.